



S.A. au capital de 11 208 015 Euros
Siège social : 865 Avenue de Bruxelles
ZE Les Playes – Jean Monnet Nord 83500 LA SEYNE SUR MER
483 340 121 R.C.S. TOULON

Rapport financier semestriel
Semestre clos le 30 juin 2012

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2012 et est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.groupe-vial.com.

Sommaire

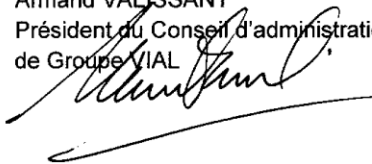
- I. Attestation du responsable
- II. Rapport semestriel d'activité
- III. Comptes complets du semestre écoulé présenté sous forme consolidée
- IV. Rapport des commissaires aux comptes

I. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Je soussigné, Armand VALISSANT, atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité au 30 juin 2012 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

La Seyne-sur-Mer
Le 25 septembre 2012

Armand VALISSANT
Président du Conseil d'administration
de Groupe VIAL



II. Rapport semestriel d'activité

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2012

L'activité a été fortement impactée par la crise au 2^{ème} trimestre ; en effet, le chiffre d'affaires consolidé durant cette période s'établit à 24,2 M€, en net repli de -14,7% par rapport au 2^{ème} trimestre de l'exercice précédent. L'activité à l'internationale enregistre un repli de -9,1% avec un chiffre d'affaires total de 1,3 M€. Ce repli d'activité résulte de la forte dégradation maintenue des ventes en Espagne et au Portugal qui sont en net recul (-13,9%) en raison de la crise qui touche ces deux pays, tandis que l'activité en Bolivie poursuit sa progression (+3,59%). Dans un contexte macroéconomique incertain, l'activité sur le marché français a été fortement affectée sur les mois d'Avril et Mai suivi d'un léger redressement en fin de trimestre ; les ventes ressortent en repli de 15,01%.

Sur le 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires consolidé est en repli de - 8,9% par rapport à la même période de 2011. Une ouverture de magasin est intervenue au Portugal (Lisbonne) dans le courant du 2^{ème} trimestre, sans impact significatif sur le niveau d'activité enregistré au Portugal.

Au 30 juin 2012, le réseau de distribution du Groupe VIAL est ainsi constitué de 75 magasins se répartissant comme suit : France, 64 magasins – Espagne, 4 magasins – Portugal, 2 magasins, 5 en Bolivie. Le Groupe intégré comprend un outil de production composé de 9 usines, et d'une plateforme logistique

Dans ce contexte, les résultats semestriels du Groupe VIAL sont marqués par un repli du chiffre d'affaires à 48,2 M€ (-8,9%) et une nette dégradation du résultat opérationnel courant à -4,9 M€ (contre -1,0 M€), avec une marge brute à 53,9% en léger repli de 1,3 point. Le résultat net du 1^{er} semestre 2012 ressort ainsi à -5,8 M€ contre une perte de 2,9 M€ au 1^{er} semestre 2011.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU 1ER SEMESTRE 2012

Plusieurs évènements importants sont à signaler au cours de ce premier semestre :

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2011 réunie le 21 mai 2012

L'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 mai 2012 à 10 heures à Toulon a approuvé l'ensemble des résolutions, à l'exception des résolutions 6 à 9, 11, 15 et 16, portant sur les conventions réglementées.

En effet, chacune des conventions réglementées a fait l'objet d'une résolution distincte, comme décidé par le Conseil d'administration du 19 décembre 2011.

L'Assemblée générale des actionnaires a notamment adopté :

- la 1^{ère} et la 2^{ème} résolution, portant respectivement sur l'approbation des comptes annuels et consolidés, donnant le quitus au management de sa gestion au titre de l'exercice 2011 ;
- la 3^{ème} résolution portant sur l'affectation du résultat social de l'exercice (-30 480 997 €) au poste « report à nouveau » qui s'élève ainsi à -36 176 362 €.

Avenant à la convention CIDN signé en date du 2 avril 2012

En date du 2 avril 2012, la société Groupe Vial a signé un avenant à la convention de prestations de services avec la société CIDN, afin de procéder à une nouvelle diminution de celle-ci en raison de l'internalisation de certaines charges au sein du Groupe.

Le montant de la redevance annuelle envers la société CIDN passe donc de 720 000 € à 200 000 € à compter du 1^{er} avril 2012

Assurance Homme clé

En l'absence du règlement de la somme de 5 M€ à devoir par la compagnie d'assurance au GROUPE VIAL, Groupe VIAL a décidé de lancer une procédure d'assignation à l'encontre de CARDIF ASSURANCE.

Convoquée devant Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Toulon le 14 mars 2012, sur demande de la Compagnie d'assurance, une nouvelle audience a été fixée au 13 septembre 2012.

Au 30 juin 2012, aucun produit n'a été constaté au titre de ce sinistre.

Assurance Garantie Emprunteur

A la suite du décès de Mr Fabrice VIAL, en application de deux contrats d'assurance « Garantie Emprunteur » souscrits par GROUPE VIAL auprès de CARDIF ASSURANCE VIE, GROUPE VIAL a réclamé auprès de son assureur le versement du capital restant dû au titre de deux contrats de prêt souscrits par GROUPE VIAL auprès de HSBC FRANCE d'un montant initial de 15 000 000 d'euros chacun.

Il est précisé que le capital assuré par CARDIF ASSURANCE VIE est limité à 50% du capital restant dû à la date de survenance du sinistre.

CARDIF ASSURANCE VIE n'ayant à ce stade toujours pas procédé au règlement des sommes à verser à HSBC France, GROUPE VIAL a assigné CARDIF ASSURANCE VIE devant le Tribunal de Commerce de Toulon, statuant au fond, en vue d'une première audience également prévue le 13 septembre prochain.

Démission d'un administrateur et du Président du Conseil d'administration

En date du 20 juin 2012, Monsieur Armand VALISSANT a démissionné pour divergences de vue avec le Président Monsieur Philippe VIAL, concernant le fonctionnement du Conseil d'administration. Monsieur Philippe VIAL, Président du Conseil d'administration a également démissionné, en date du 25 juin, des fonctions d'administrateur et de Président, aucune indemnité n'étant prévue dans ce cas.

Contrôles fiscaux en cours

Vial Menuiseries

Une Requête introductive d'instance suite au contrôle fiscal de 2009 a été émise sur la société Vial Menuiseries.

Début 2012, la société Groupe Vial a introduit par l'intermédiaire de son conseil fiscal une requête auprès du Tribunal d'instance de Montpellier afin :

- de désigner un expert chargé de contrôler, dans les locaux de la société requérante, l'authenticité des factures originales justifiant le droit à déduction, ainsi que d'examiner les pièces produites par la société requérante à l'appui de son argumentation ;
- d'annuler la décision implicite de rejet prise par la Direction de Contrôle Fiscal Sud-Pyrénées et de prononcer la décharge totale des rappels de TVA mis à la charge de la société requérante pour un montant total en droits et intérêts de retard de 2,5 M€, ainsi que de la pénalité pour opposition à contrôle fiscal de 2.4 M€.

UTM

Par ailleurs, la filiale espagnole UTM a fait l'objet en date du 28 juin 2012 d'une notification de contrôle fiscal portant sur les années 2009 à 2011.

Mise en œuvre du Plan de Sauvegarde : annulation de programme d'émission des Bons de Souscription d'Actions (BSA)

En lieu et place de l'opération d'émission de Bons de Souscription d'Actions (BSA) par offre au Public initialement prévue avant le 31 juillet 2012, l'actionnaire principal du Groupe VIAL apportera une somme de 2 M€ en compte courant bloqué et subordonné au remboursement de l'intégralité de la dette bancaire.

3. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les opérations avec les sociétés liées concernent essentiellement les prestations facturées par CIDN administrateur de Groupe Vial à compter du 6 août 2012, à sa filiale, pour un montant de 230 K€ sur le premier semestre 2012.

La société CIDN, société implantée en Belgique, a notamment pour activité l'accomplissement de missions de développement, de promotion et de publicité. Elle assure ainsi le suivi des relations commerciales de Groupe VIAL et de ses filiales avec les réseaux étrangers. Plus particulièrement, les sociétés du Groupe Vial confient à CIDN une mission générale de prospection, de négoce et suivi de marchés internationaux, notamment en Asie, mais également en Europe.

<i>en milliers d'euros</i>	Société	30-juin-12	30-juin-11
Prestation de développement	CIDN	230	1 005

<i>en milliers d'euros</i>	Société	30-juin-12	31-déc-11
Fournisseurs	CIDN	199	79
Compte courant	CIDN	0	0
Client	CIDN	179	0

4. Evènements importants survenus depuis le 1er juillet 2012 et la date d'établissement du présent rapport

Nomination de nouveaux administrateurs à l'Assemblée générale du 6 août 2012

L'Assemblée générale des actionnaires réunie le 6 août 2012 à Toulon a approuvé la nomination de la société CIDN, représentée par Mademoiselle Virgilia VIAL, en qualité d'administrateur et la nomination au mandat d'administrateur de Monsieur Armand VALISSANT.

Nomination de Monsieur Armand Valissant comme nouveau Président du Conseil d'administration

A l'issue de l'assemblée générale du 6 août, le Conseil d'Administration s'est réuni et a désigné Monsieur Armand VALISSANT en qualité de Président.

Agé de 69 ans, Monsieur Armand VALISSANT a rejoint le Groupe VIAL en 2002 après une carrière de plus de 20 ans à la Direction Générale et à la Direction Administrative et Financière de PME-PMI et de filiale de groupe, notamment dans le secteur de la Menuiserie Industrielle. Administrateur du groupe depuis 2006, Monsieur VALISSANT souhaite recentrer les activités du groupe sur son savoir-faire historique tout en développant la relation avec les professionnels du bâtiment, notamment par la mise en œuvre d'une charte adaptée. D'autre part l'accent portera également sur la mise en place d'actions de formation à destination du Réseau de magasins, tant sur le plan technique que sur le plan commercial.

Mise en œuvre du Plan de Sauvegarde : apport en compte courant bloqué de 2 M€

En lieu et place de l'opération d'émission de Bons de Souscription d'Actions (BSA) par offre au Public initialement prévue avant le 31 juillet 2012, l'actionnaire principal du Groupe VIAL a apporté en date du 31 juillet 2012, une somme de 2 M€ en compte courant bloqué et subordonné au remboursement de l'intégralité de la dette bancaire.

Dans le cadre d'une activité difficile sur le marché européen au second trimestre, cet apport en compte courant bloqué réaffirme la volonté de l'actionnaire principal de sécuriser le respect de ses engagements dans le cadre du Plan.

1^{ère} échéance du Plan de Sauvegarde honorée en date du 1^{er} août 2012 par le remboursement de 2,9 M€

Dans le respect du Plan de Sauvegarde, Groupe Vial a procédé au Paiement de la 1^{ère} échéance du Plan se traduisant par une réduction de son endettement de 2,9 M€. La prochaine échéance aura lieu le 1^{er} août 2013.

Arrêt de l'activité Vial Déco décidée lors du Conseil d'Administration du 10 septembre 2012

Après analyse des coûts de lancement de l'activité Vial Deco au cours du 1^{er} semestre, le Conseil d'Administration du 10 septembre 2012 a décidé de mettre un terme au développement d'une activité autonome Vial Déco. Les produits d'aménagement intérieur et extérieur de cette activité seront réintégrés pour partie dans le catalogue de Vial Menuiseries.

5. Perspectives d'avenir et incertitudes

Pour le second semestre 2012, dans le cadre des perspectives macroéconomiques défavorables attendues sur le marché européen, le Groupe entend poursuivre des actions commerciales et promotionnelles ciblées en limitant l'impact défavorable sur sa marge d'exploitation.

Pour faire face au repli de l'activité et grâce à son modèle intégré, le Groupe a recentré sa stratégie dans le courant du second trimestre autour de ses atouts :

- Une offre de produits adaptés à la demande du marché (produits pour la rénovation), avec un rapport qualité prix particulièrement compétitif ;
- Le positionnement maintenu sur le marché de la rénovation grâce à la réactivité des usines du Groupe en France, Espagne et Roumanie sur les produits Bois et PVC en particulier ;
- L'animation du réseau de vente par le lancement d'actions commerciales ciblées à compter du mois d'Avril et amenées à se poursuivre tout au long du second semestre ;
- L'amélioration de la chaîne logistique, l'optimisation de la gestion des stocks en magasin appuyée sur l'analyse du portefeuille produits.

Enfin, le Groupe entend apporter un relai de croissance à son réseau de magasins par le développement d'une offre dédiée aux Professionnels (Artisans du bâtiments, Programmes immobiliers...) qui devrait être mise en place dans le courant du mois d'octobre 2012.

III. Comptes consolidés résumés du semestre écoulé

SOMMAIRE

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Ecart du résultat global consolidé

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation des capitaux propres

Annexe des comptes consolidés

Bilan Consolidé IFRS au 30 Juin 2012

ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30-juin-12	31-déc-11
Actifs non courants			
Goodwill	6.1.1	1 766	1 766
Autres immobilisations incorporelles	6.1.1	12 046	12 645
Immobilisations corporelles	6.1.2	12 491	12 704
Autres actifs non-courants	6.1.3	1 516	1 494
Impôts différés actifs	6.2.4	5 031	5 031
Total actifs non courants		32 848	33 639
Actifs courants			
Stocks et en-cours	6.1.4	51 381	48 879
Clients et comptes rattachés	6.1.5	2 480	1 866
Autres actifs courants	6.1.5	18 476	19 677
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.1.6	13 658	25 145
Total actifs courants		85 995	95 567
TOTAL ACTIF		118 843	129 206

PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30-juin-12	31-déc-11
Capitaux propres			
Capital émis	6.1.7	11 208	11 208
Réserves consolidés		56 607	49 752
Titres en auto-contrôle	6.1.7	(16 861)	(16 861)
Résultat de l'exercice		-5 592	6 394
Capitaux propres - part du Groupe		45 362	50 493
Interêts non contrôlant		(140)	25
Total capitaux propres		45 222	50 518
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières à long terme	6.1.8	36 648	36 696
Passif d'impôts non courants	6.2.4	5 031	5 031
Provisions non courantes	6.1.10	5 541	5 527
Total passifs non courants		47 219	47 253
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		8 315	7 511
Concours bancaires courants		87	2 028
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	6.1.8	3 238	4 296
Autres passifs courants	6.1.11	14 762	17 599
Total passifs courants		26 402	31 435
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		118 843	129 206

Compte de résultat consolidé IFRS au 30 Juin 2012

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30-juin-12	30-juin-11
Produits des activités ordinaires		48 191	52 893
Achats consommés		(22 438)	(23 998)
Charges de personnel		(10 570)	(10 009)
Charges externes		(16 716)	(15 777)
Impôts et taxes		(1 524)	(1 407)
Dotations aux amortissements		(2 068)	(2 148)
Dotations aux provisions et pertes de valeurs nettes de reprises		(272)	(411)
Autres produits et charges d'exploitation		(108)	(176)
Résultat opérationnel courant		(5 506)	(1 034)
Autres produits et charges opérationnels		601	193
Résultat opérationnel	5.1	(4 905)	(840)
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement		0	0
Coût de l'endettement financier brut		(770)	(1 569)
Autres produits et charges financiers		(83)	(225)
Charge d'impôt	6.1.8	(0)	(237)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		0	0
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		(5 758)	(2 871)
Interêts non contrôlant		(166)	(256)
Part du groupe		(5 592)	(2 615)
Nombre d'actions			
Résultat net de base par action (en euros)		(0,50)	(0,28)
Résultat net dilué par action (en euros)		(0,50)	(0,26)

Etat du résultat global consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30-juin-12	30-juin-11
Résultat net		(5 758)	(2 871)
Profits et pertes résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger avant IS		691	1 026
Impact IS de ces éléments		230	342
Résultat global total		(4 837)	(1 503)
dont : Part du groupe dans le résultat global total		(4 671)	(1 248)
Part des intérêts minoritaires dans le résultat global total		(166)	(256)
Résultat global par action		(0,42)	(0,13)
Résultat global dilué par action		(0,42)	(0,12)

Tableau de flux de trésorerie consolidé IFRS au 30 Juin 2012

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	30/06/2011
Résultat net consolidé	(5 758)	(2 871)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 082	1 184
Plus et moins values de cession	(4)	36
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	(3 680)	(1 651)
Coût de l'endettement financier net	770	90
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	0	237
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	(2 910)	(1 325)
Impôts versé	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 834)	9 169
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)	(6 744)	7 844
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(896)	(1 220)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5	40
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0	0
Variation des prêts et avances consentis	(21)	(13)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	(912)	(1 192)
Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	(1 107)	(2 093)
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	(770)	(90)
FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement (F)	(1 877)	(2 183)
Incidence des variations des cours des devises (G)	(13)	(12)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H = (D E F G)	(9 547)	4 456
Trésorerie nette à l'ouverture	23 117	21 722
TRESORERIE NETTE A LA CLÔTURE	13 571	26 178

Variation des capitaux propres au 30 Juin 2012

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total capitaux propres part du groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2010	70 756	1 542	(57 281)		15 017	(28)	14 989
Opération sur le capital	(61 322)		61 322				
Résultat net 2011			6 394		6 394	119	6 513
Modification de périmètre			66		66	(66)	
Ecart de conversion			586		586		586
Emprunt obligataire convertible	1 774		43 519		45 292		45 292
Titres en auto-contrôle			(16 862)		(16 862)		(16 862)
Au 31 décembre 2011	11 208	1 542	37 744		50 493	25	50 518
Résultat net 30 juin 12			(5 592)		(5 592)	(166)	(5 758)
Ecart de conversion			461		461	(0)	461
Titres en auto-contrôle			1		1		1
Au 30 Juin 2012	11 208	1 542	32 613		45 362	(141)	45 222

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les présentes notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2012 qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la société GROUPE VIAL du 10 septembre 2012.

Groupe VIAL (865 Avenue de Bruxelles ZE Les Playes Jean Monnet Nord 83500 La Seyne Sur Mer) est une société anonyme de droit français, immatriculée en France sous le numéro 483 340 121 (RCS Toulon) et soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Elle est cotée sur l'Eurolist Paris Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0010340406) depuis décembre 2006.

Depuis le 20 octobre 2011, Groupe VIAL et VIAL Holding sont soumises aux dispositions du plan de sauvegarde tel qu'homologué par le Tribunal de Commerce de Toulon.

Le Groupe VIAL a pour activité principale la vente de produits de menuiserie : bois, aluminium et PVC. Le Groupe est intégré grâce à un outil de production composé de 9 usines et à un réseau de 75 magasins ouverts au 30 juin 2012.

I - FAITS MARQUANTS

1.1 Plan de sauvegarde

Rappel de l'historique

Signature d'un protocole d'accord sur l'aménagement de l'endettement avec le pool bancaire

En date du 14 décembre 2010, le Groupe VIAL a signé un protocole d'accord, assorti de conditions suspensives, sur la restructuration de sa dette senior avec le pool bancaire.

Cet accord prévoit un étalement de l'endettement bancaire sur 10 ans, avec 2 ans de franchise, et une partie in fine ; il permettrait d'assurer ainsi la pérennité de l'entreprise.

En conséquence, la dette senior d'un montant global de 38,7 M€ serait remboursée de la façon suivante :

- sur 8 ans du 1^{er} août 2012 au 1^{er} août 2019 à hauteur de 28,5 M€ ;
- le solde, soit 10,2 M€ au plus tard le 31 décembre 2019.

Ouverture de la procédure de Sauvegarde pour les sociétés Groupe VIAL et VIAL Holding

En date du 14 janvier 2011 le Conseil d'administration a décidé de procéder à la requête en ouverture d'une procédure de Sauvegarde limitée aux deux sociétés concernées par la négociation

avec les créanciers bancaires et obligataires, Groupe VIAL et VIAL Holding, holdings non opérationnelles du Groupe.

Par jugement en date du 24 janvier 2011, le Tribunal de Commerce de Toulon a ouvert une procédure de sauvegarde restreinte à ces deux sociétés avec une période d'observation prolongée jusqu'en octobre 2011, afin de faciliter la renégociation de leur endettement et de confirmer les termes de l'accord intervenu le 14 décembre 2010 avec les banques du pool senior.

Homologation du plan de sauvegarde pour les sociétés Groupe VIAL et VIAL Holding

En date du 20 octobre 2011, le Tribunal de commerce de Toulon a adopté le plan de sauvegarde de la société Groupe VIAL et de la société VIAL Holding avec la stricte reprise des modalités prévues par le plan initial relativement à la dette senior et aux OCEANE (Cf. 6.1.6 *Emprunts et dettes financières*). La liste des créances incluses dans le plan était provisoire à la date d'homologation du plan.

Situation au 30 juin 2012 :

Audience du tribunal de Commerce de Toulon en date du 29 février 2012 : homologation définitive des créances dans le cadre du Plan de Sauvegarde

En date du 29 février 2012, le Juge Commissaire du Tribunal de Commerce de Toulon a notifié par Ordonnance le montant des créances ainsi que les suretés et privilèges admis au Passif de Groupe VIAL et VIAL Holding dans le cadre du Plan de Sauvegarde.

Les Créanciers déclarés ont eu 10 jours pour interjeter appel. Au 30 juin 2012, la liste des créances est désormais définitive.

Mise en œuvre du Plan de Sauvegarde : annulation du programme d'émission des Bons de Souscription d'Actions (BSA)

Dans le cadre du Plan de Sauvegarde, la société Groupe VIAL s'était engagée à procéder à l'émission de Bons de Souscription d'Actions (BSA) pour un montant minimum de 2 M€ et ce avant le 31 juillet 2012.

En lieu et place de cette opération, l'actionnaire principal du Groupe VIAL apportera une somme de 2 M€ en compte courant bloqué et subordonné au remboursement de l'intégralité de la dette bancaire.

1.2 Gouvernance du Groupe

Démission d'un administrateur et du Président du Conseil d'administration

En date du 20 juin 2012, Monsieur Armand VALISSANT a démissionné pour divergences de vue avec le Président Monsieur Philippe VIAL, concernant le fonctionnement du Conseil d'administration.

Le 25 juin 2012, Monsieur Philippe VIAL, Président du Conseil d'administration a également démissionné des fonctions d'administrateur et de Président, sans versement d'aucune indemnité.

Convocation d'une Assemblée Générale en date du 6 août 2012 afin de nommer de nouveaux administrateurs

Dans ce contexte et conformément aux textes légaux, les actionnaires du Groupe VIAL ont été convoqués à une Assemblée générale en date du 6 août pour se prononcer sur la nomination de la société Compagnie Internationale de Développement et de Négoce SPRL (CIDN), représentée par sa gérante Virgilia VIAL, en qualité d'administrateur pour remplacer Monsieur Armand VALISSANT. Monsieur Armand VALISSANT, dans le cadre de la réorganisation du Conseil d'Administration, a décidé de proposer à nouveau sa candidature d'administrateur (Cf. 10 - Evénements postérieurs).

1.3 Contrôles et litiges fiscaux en cours

Créance de Carry Back

Le Groupe dispose depuis le 31 décembre 2008 d'une créance globale de carry-back de 10.2 M€ issue des déficits reportables de plusieurs sociétés du groupe. La demande de remboursement de cette créance a été effectuée le 15 avril 2009. L'Administration fiscale a décidé de refuser le remboursement de cette créance en raison des contrôles fiscaux en cours sur le groupe.

La position de l'Administration fiscale a été contestée par les sociétés concernées ; en effet, selon l'analyse des dirigeants et de leurs conseils fiscaux, le remboursement des créances de carry-back ne peut être remis en cause au regard de la réglementation en vigueur. Aussi, en octobre 2009, la société Groupe VIAL a initié une action judiciaire devant la Cour administrative de Marseille pour en obtenir le paiement ; le 13 novembre 2009, le juge des référés a condamné l'administration fiscale à verser le montant de la créance sous réserve de la constitution de garanties à hauteur des deux tiers du montant dû. Cette dernière a fait appel de cette décision de première instance. La position du juge des référés a été confirmée par la Cour administrative d'Appel de Marseille le 10 mai 2010. Groupe VIAL, qui conteste la constitution de garanties à hauteur des deux tiers du montant dû, a saisi le Conseil d'Etat en juillet 2010.

Par ailleurs en date du 5 octobre 2011, le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi de Groupe VIAL, celui-ci est toujours en attente du remboursement de la créance d'impôts sur les sociétés liée au Carry Back.

La direction estime, avec l'appui de ses conseils fiscaux, que la position retenue est fondée et que l'issue du contentieux lui sera favorable. Par conséquent, aucune provision du carry-back n'a été constituée au 30 juin 2012.

VIAL Menuiseries

Une Requête introductive d'instance suite au contrôle fiscal de 2009 a été émise sur la société VIAL Menuiseries

Début 2012, la société Groupe VIAL a introduit par l'intermédiaire de son conseil fiscal une requête auprès du Tribunal d'instance de Montpellier afin :

- de désigner un expert chargé de contrôler, dans les locaux de la société requérante, l'authenticité des factures originales justifiant le droit à déduction, ainsi que d'examiner les pièces produites par la société requérante à l'appui de son argumentation ;
- d'annuler la décision implicite de rejet prise par la Direction de Contrôle Fiscal Sud-Pyrénées et de prononcer la décharge totale des rappels de TVA mis à la charge de la société requérante pour un montant total en droits et intérêts de retard de 2.5 M€, ainsi que de la pénalité pour opposition à contrôle fiscal de 2.4 M€.

UTM

Par ailleurs, la filiale espagnole UTM a fait l'objet en date du 28 juin 2012 d'un contrôle fiscal portant sur les années 2009 à 2011.

Le contrôle est toujours en cours et aucune notification n'a été reçue par la société.

1.4 Litiges en cours

Assurance Homme clé

En l'absence du règlement de la somme de 5 M€ due par la compagnie d'assurance, Groupe VIAL a décidé de lancer une procédure d'assignation à l'encontre de CARDIF ASSURANCE.

Convoquée devant Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Toulon le 14 mars 2012, sur demande de la Compagnie d'assurance, une nouvelle audience a été fixée au 13 septembre 2012.

Au 30 juin 2012, aucun produit n'a été constaté au titre de ce sinistre.

Assurance garantie emprunteur

A la suite du décès de Mr Fabrice VIAL, en application de deux contrats d'assurance « Garantie Emprunteur » souscrits par GROUPE VIAL auprès de CARDIF ASSURANCE VIE, GROUPE VIAL a réclamé auprès de son assureur le versement du capital restant dû au titre de deux contrats de prêt souscrits par GROUPE VIAL auprès de HSBC FRANCE d'un montant initial de 15 M€ chacun.

Il est précisé que le capital assuré par CARDIF ASSURANCE VIE est limité à 50% du capital restant dû à la date de survenance du sinistre.

CARDIF ASSURANCE VIE n'ayant à ce stade toujours pas procédé au règlement des sommes à verser à HSBC France, GROUPE VIAL a assigné CARDIF ASSURANCE VIE devant le Tribunal de Commerce de Toulon, statuant au fond, en vue d'une première audience également prévue le 15 octobre prochain.

1.5 Une activité fortement impactée par la crise au second trimestre

Le chiffre d'affaires consolidé du 2^{ème} trimestre clos le 30 juin 2012, s'établit à 24,2 M€, en net repli de -14,7% par rapport au 2^{ème} trimestre de l'exercice précédent. L'activité à l'international enregistre un repli de -9,1% avec un chiffre d'affaires total de 1,3 M€. Ce repli d'activité résulte de la forte dégradation maintenue des ventes en Espagne et au Portugal sont en net recul (-13,9%) en raison de la crise qui touche ces deux pays, tandis que l'activité en Bolivie poursuit sa progression (+3,59%). Dans un contexte macroéconomique incertain, l'activité sur le marché français a été fortement affectée sur les mois d'Avril et Mai suivi d'un léger redressement en fin de trimestre ; les ventes ressortent en repli de 15,01%.

Sur le 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires consolidé est en repli de - 8,9% par rapport à la même période de 2011. Une ouverture de magasin est intervenue au Portugal (Faro) dans le courant du second trimestre, sans impact significatif sur le niveau d'activité enregistré au Portugal.

Au 30 juin 2012, le réseau de distribution du Groupe VIAL est constitué de 75 magasins se répartissant comme suit : France, 64 magasins – Espagne, 4 magasins – Portugal, 2 magasins, 5 en Bolivie.

Pour le second semestre, dans le cadre des perspectives macroéconomiques défavorables attendues sur le marché européen, le Groupe entend poursuivre des actions commerciales et promotionnelles ciblées en limitant l'impact défavorable sur sa marge d'exploitation.

1.6 Suivi du taux de marge

Par ailleurs, malgré un contexte économique particulièrement défavorable, la marge brute est maintenue par rapport à l'année dernière.

En juin 2012, elle s'établit à 25.98 M€ représentant 53.91% du chiffre d'affaire contre 56.10 % en décembre 2011 et 54.63% en juin 2011.

Pour faire face au repli de l'activité et grâce à son modèle intégré, le Groupe a recentré sa stratégie dans le courant du second trimestre autour de ses atouts :

- Une offre de produits adaptés à la demande du marché (produits pour la rénovation), avec un rapport qualité prix particulièrement compétitif ;
- Le positionnement maintenu sur le marché de la rénovation grâce à la réactivité des usines du Groupe en France, Espagne et Roumanie sur les produits Bois et PVC en particulier ;
- L'animation du réseau de vente par le lancement d'actions commerciales ciblées à compter du mois d'Avril et amenées à se poursuivre tout au long du second semestre ;
- L'amélioration de la chaîne logistique, l'optimisation de la gestion des stocks en magasin appuyée sur l'analyse du portefeuille produits.

1.7 Ouverture d'un nouveau magasin au Portugal

La société LAIV, filiale du Groupe au Portugal a signé un contrat de bail pour l'ouverture d'un magasin de 800 m² à Porto à effet du 1^{er} février 2012. Compte tenu des délais d'aménagements nécessaires, l'ouverture effective du magasin a été réalisée début Mai 2012.

A cette date, le nombre de magasins au Portugal a ainsi été porté à 2.

1.8 Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2011 réunie le 21 mai 2012

L'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 mai 2012 à 10 heures à Toulon a approuvé l'ensemble des résolutions, à l'exception des résolutions 6 à 9, 11, 15 et 16, portant sur les conventions réglementées.

L'Assemblée générale des actionnaires a notamment adopté :

- la 1^{ère} et la 2^{ème} résolution, portant respectivement sur l'approbation des comptes annuels et consolidés, donnant le quitus au management de sa gestion au titre de l'exercice 2011 ;
- la 3^{ème} résolution portant sur l'affectation du résultat social de l'exercice (-30 480 997 €) au poste « report à nouveau » qui s'élève ainsi à -36 176 362 €.

1.9 Avenant à la convention CIDN signé en date du 2 avril 2012

En date du 2 avril 2012, la société Groupe VIAL a signé un avenant à la convention de prestations de services avec la société CIDN, afin de procéder à une nouvelle diminution de celle-ci en raison de l'internalisation de certaines charges au sein du Groupe.

Le montant de la redevance annuel envers la société CIDN passe donc de 720 000 € à 200 000 € à compter du 1^{er} avril 2012

II – Bases de préparation des états financiers consolidés semestriels

Les états financiers consolidés semestriels du Groupe VIAL ont été établis sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration de Groupe VIAL SA.

Les états financiers consolidés semestriels comprennent les états financiers de Groupe VIAL SA et de ses filiales au 30 juin de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les comptes semestriels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Déclaration de conformité :

Les comptes consolidés du Groupe VIAL au 30 juin 2012 ont été préparés en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2011.

Présentation des états financiers

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction «courant» / «non courant» défini par la norme IAS 1. Ainsi, les dettes financières, les provisions pour risques et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en «non courant» et la part à moins d'un an en «courant».

Le compte de résultat consolidé est présenté par nature, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) dans sa recommandation Comptabilité n°2009-R.03 du 2 juillet 2009.

Le groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) dans sa recommandation 2009-R-03 avec la mise en évidence d'un résultat opérationnel courant (ROC).

Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique. Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe sont présentées à la note 3 des présentes annexes.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-après conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

III – PRINCIPES COMPTABLES

Cadre général

En application de la norme IAS 34 « Informations financière intermédiaire », seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers dits résumés.

A l'exception des points mentionnés ci-après, les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués dans comptes consolidés du 31 décembre 2011.

Groupe VIAL a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS / IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2011 et dont l'application est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012.

L'adoption par l'Union européenne des normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2011, est sans impact sur les états financiers consolidés du groupe :

- IFRS 7 : Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers

En outre, le groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2012.

L'analyse de l'impact potentiel de ces normes sur les comptes est en cours d'analyse.

3.1. Méthodes de consolidation

L'ensemble des entreprises contrôlées ou sur lesquelles est exercée une influence notable est consolidé.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les sociétés dont le groupe VIAL détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale ;
- les participations dans les entreprises associées sous influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- les titres des sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en titres de participation.

L'information sectorielle est présentée en fonction des secteurs opérationnels suivants :

- Coupe : ce secteur regroupe l'activité d'exploitation forestière de la société Bolivienne.
- Centrale d'achat : le Groupe dispose d'une centrale d'achat, la société PLATEFORME DE MENUISERIES DU SUD (PMS), qui assure la logistique entre les usines et les magasins.
- Distribution/Fabrication :
 - la fabrication est réalisée dans 6 usines portées par 5 sociétés incluses dans le périmètre de consolidation (VIAL PORTES, VIAL PVC ALU, UTM, Vitrarom, Bonabri). Les produits fabriqués par ces sociétés contribuent pour plus des deux tiers au chiffre d'affaires du Groupe et sont distribués au travers de son réseau de magasins.
 - la distribution est assurée par les sociétés AMAZONIC, VIAL MENUISERIES, VIAL CARPINTERIAS, LAIV: le nombre de points de vente en exploitation représente 75 magasins en activité.
- Holding/Corporate : les activités fonctionnelles et financières qui ne sont pas directement affectables aux activités opérationnelles sont regroupées dans ce secteur.

IV – Périmètre de consolidation

4.1. Liste des sociétés consolidées au 30 juin 2012

Société	Forme juridique	Activité	Pays	30-juin-12			31-déc-11		
				Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
GROUPE VIAL	SA	Société mère	France	-	-	-	-	-	-
VIAL HOLDING	SAS	Holdings	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
VIAL MENUISERIES	SAS	Magasins	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
VIAL PVC ALU	SAS	Fabrication PVC et ALU	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
VIAL PORTES	SAS	Fabrication bois	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
PLATEFORME DES MENUISERIES DU SUD	SAS	Centrale d'achat	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
VIAL VERRE	SAS	sans activité	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ULTIMAS TECNICAS DE LA MADERA	S.L.	Usine	Espagne	80%	80%	IG	80%	80%	IG
AMAZONIC	S.L.	Usine	Bolivie	100%	100%	IG	100%	100%	IG
VITRAROM	S.L.R	Fabrication	Roumanie	99,94%	99,94%	IG	99,94%	99,94%	IG
VIAL CARPINTERIAS	S.L.	Magasins	Espagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LAIV	S.L.	Magasins	Portugal	100%	100%	IG	100%	100%	IG
BONABRI	SAS	Usine	France	95,99%	95,99%	IG	95,99%	95,99%	IG

Légende : IG : intégration globale, ME : mise en équivalence.

4.2. Variations de périmètre

Néant

5 – INFORMATION SECTORIELLE

5.1 Résultats sectoriels

Modalités de détermination des prix de transfert entre les différents secteurs du Groupe :

Dans la mesure du possible, les marges brutes sont réparties de façon équivalente entre la fabrication et la distribution. La centrale d'achats bénéficie d'une marge simplement suffisante à la couverture de ses frais de structure. La détermination des marges s'effectue « à l'envers », c'est-à-dire en partant du prix de vente consommateur acceptable pour un positionnement marché, et des achats matières ou marchandises réalisés en conséquence.

La politique de cession interne au sein du groupe conduit à facturer aux entités de distribution des produits livrés à leur prix de vente client minoré de la marge distribution.

Ventilation sectorielle des principaux éléments de résultat

Résultats sectoriels au 30 Juin 2012	Coupe	Centrale d'achat	Distribution * & Fabrication	Holding / Corporate	Eliminations inter-secteurs	Total Groupe
Chiffre d'affaires total	1 149	8 726	68 624	3 458	(33 767)	48 191
Chiffre d'affaires inter secteurs	1 150	8 726	20 481	3 410	33 767	0
Chiffre d'affaires externe	(0)	0	48 143	48	0	48 191
Résultat opérationnel	(1 007)	(667)	(3 852)	718	(96)	(4 905)

Quote-part du Groupe dans le résultat des sociétés MEE **0**

Charges sans contrepartie en trésorerie :

Dotations aux amortissements des actifs incorporels	(894)		(29)			(923)
Dotations aux amortissements des actifs corporels	(148)	(24)	(842)	(130)		(1 144)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat Goodwill						0
Pertes de valeur comptabilisées en résultat Autres		(295)	(316)	(20)		(631)
Reprises de pertes de valeur comptabilisées en résultat		(44)	(422)	(8)		(474)
Dotations aux provisions pour risques et charges nettes de reprises		44	412	(97)		359

Résultats sectoriels au 30 Juin 2011	Coupe	Centrale d'achat	Distribution & Fabrication	Holding / Corporate	Eliminations inter-secteurs	Total Groupe
Chiffre d'affaires total	1 547	8 333	53 088	3 458	(13 534)	52 893
Chiffre d'affaires inter secteurs	888	8 312	924	3 410	13 534	0
Chiffre d'affaires externe	660	20	52 164	48	0	52 893
Résultat opérationnel	(772)	(484)	961	(145)	(401)	(840)

Quote-part du Groupe dans le résultat des sociétés MEE **0**

Charges sans contrepartie en trésorerie :

Dotations aux amortissements des actifs incorporels	(778)		(2)	(23)		(804)
Dotations aux amortissements des actifs corporels	(102)	(32)	(1 099)	(111)		(1 345)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat Goodwill						0
Pertes de valeur comptabilisées en résultat Autres		(13)	(244)			(257)
Reprises de pertes de valeur comptabilisées en résultat		0	43	0		43
Dotations aux provisions pour risques et charges nettes de reprises	0	(50)	(113)	(34)		(197)

Activité Vial Deco (France) *

Résultats sectoriels au 30 Juin 2012	Vial Deco	Total Groupe
Chiffre d'affaires total	107	107
Chiffre d'affaires inter secteurs	0	0
Chiffre d'affaires externe	107	107
Résultat opérationnel	(1 798)	(1 798)

Quote-part du Groupe dans le résultat des sociétés MEE 0

Charges sans contrepartie en trésorerie :

Dotations aux amortissements des actifs incorporels		
Dotations aux amortissements des actifs corporels	(23)	(23)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat Goodwill		0
Pertes de valeur comptabilisées en résultat Autres	0	0
Reprises de pertes de valeur comptabilisées en résultat	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges nettes de reprises	0	0

5.2 Actifs et passifs sectoriels

Ventilation sectorielle des principaux postes du bilan

Actifs et passifs sectoriels au 30 Juin 2012

Actifs Sectoriels	Coupe	Centrale achat	Distribution + Fabrication	Holding	Eliminations inter-secteurs	Total groupe
ACTIFS NON-COURANTS						
Goodwill	0	0	3	1 763		1 766
Autres immobilisations incorporelles	11 979	50	8 135	-8 118	0	12 046
Immobilisations corporelles	2 797	102	8 387	1 205	0	12 491
Autres actifs non-courants	0	1	1 399	31 084	-30 969	1 516
Stocks et en-cours	4 449	6 738	38 695	0	1 499	51 381
Clients et comptes rattachés	484	4 348	2 827	718	-5 897	2 480
Autres actifs courants	1 021	1 286	16 344	71 083	-71 259	18 476
Total des actifs sectoriels (en valeur nette)	20 730	12 526	75 790	97 735	-106 625	100 154
Actifs non affectés						18 689
Total Actif Consolidé						118 843

Passifs Sectoriels	Coupe	Centrale achat	Distribution + Fabrication	Holding	Eliminations inter-secteurs	Total groupe
Provisions pour risques et charges	0	53	5 193	295		5 541
Fournisseurs et comptes rattachés	486	1 576	11 175	975	-5 897	8 315
Autres passifs courants	8 263	12 597	60 592	4 285	-70 975	14 762
Total des passifs sectoriels	8 749	14 226	76 960	5 555	-76 872	28 618
Passifs non affectés						90 226
Total Passif consolidé						118 843

Actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2011

Actifs sectoriels	Coupe	Centrale achat	Distribution + Fabrication	Holding	Eliminations inter-secteurs	Total Groupe
Goodwill			1 766	0	0	1 766
Autres immobilisations incorporelles	12 558	50	37		0	12 645
Immobilisations corporelles	2 668	114	8 641	1 281	0	12 704
Autres actifs non-courants	0	1	1 377	31 085	-30 969	1 494
Stocks et en-cours	3 986	5 138	39 756	0	-1	48 879
Clients et comptes rattachés	572	4 449	1 835	117	-5 107	1 866
Autres actifs courants	807	4 221	15 359	76 380	-77 089	19 677
Total des actifs sectoriels (en valeur nette)	20 590	13 973	68 769	108 863	-113 166	99 030
Actifs non affectés						30 176
Total Actif Consolidé						129 206
Investissements incorporels et corporels bruts		0				0
Passifs Sectoriels	Coupe	Centrale achat	Distribution + Fabrication	Holding	Eliminations inter-secteurs	Total Groupe
Provisions non courantes		77	5 252	198	0	5 527
Fournisseurs et comptes rattachés	365	2 119	8 955	1 178	-5 106	7 511
Autres passifs courants	7 916	12 052	67 303	7 128	-76 799	17 599
Total des passifs sectoriels	8 280	14 247	81 510	8 504	-81 904	30 637
Passifs non affectés						98 569
Total Passif consolidé						129 206

6 – NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

6.1. Détail des postes du bilan

6.1.1 Immobilisations incorporelles

	Ecart d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur Comptable Brute			
Au 31 décembre 2011	29 272	20 268	49 540
Acquisitions	0	9	9
Sorties	0	0	0
Reclassements	0	(5)	(5)
Effet des variations de change	0	550	550
Au 30 Juin 2012	29 272	20 821	50 093
Amortissements et pertes de valeur cumulés			
Au 31 décembre 2011	(27 506)	(7 624)	(35 130)
Dotations aux amortissements		(923)	(923)
Effet des variations de change		(229)	(229)
Au 30 Juin 2012	(27 506)	(8 776)	(36 282)
Valeur comptable nette			
Au 31 décembre 2011	1 766	12 645	14 410
Au 30 Juin 2012	1 766	12 046	13 811

▪ Société bolivienne

En août 2008, VIAL Holding a acquis les titres de sa filiale bolivienne AMAZONIC pour un montant total de 16 500 K€.

L'affectation de l'écart d'acquisition de la société bolivienne a été réalisée sur le premier semestre 2009 ; elle a conduit à identifier des actifs incorporels composés de droits de coupe et de droits d'exploitation forestière qui représentent l'intégralité de cet écart d'acquisition. En effet, ces actifs sont identifiables (ils résultent de droits contractuels), contrôlés par la société bolivienne et porteurs d'avantages économiques futurs.

Ces droits font l'objet d'un amortissement sur 10 ans et ce à compter du 1^{er} juillet 2010.

6.1.2 Immobilisations corporelles

<i>en milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Immobilisations en Cours
Valeur Brute au 31-12-2011	333	10 828	14 124	6 017	704
Acquisitions	0	85	265	250	308
Sorties	0	0	(5)	(31)	0
Variations de périmètre					
Ecart de conversion	5	(6)	29	13	(4)
Reclassements	0	485	0	0	(479)
Valeur Brute au 30-06-2012	337	11 391	14 412	6 249	529
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31-12-2011	0	(3 920)	(11 361)	(4 020)	0
Dotations	(22)	(343)	(469)	(311)	0
Pertes de valeur en résultat					
Reprises de pertes de valeur en résultat					
Reprises	0	0	5	31	0
Variations de périmètre					
Ecart de conversion	0	(3)	(12)	(3)	0
Autres	0	0	0	0	0
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 30-06-2012	(21)	(4 265)	(11 837)	(4 304)	0
Valeur comptable nette au 31-12-2011	333	6 908	2 762	1 997	704
Valeur comptable nette au 30-06-2012	316	7 126	2 575	1 945	529

Les données précédentes incluent les montants suivants relatifs aux biens utilisés dans le cadre de contrats de location financement :

Valeurs nettes en milliers d'euros	30-juin-12	31-déc-11
Terrains		
Constructions	852	880
Matériel et outillage	0	0
Autres	0	0
Total des biens pris en location financement	852	880

6.1.3 Autres actifs non courants

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin-12		31-déc-11	
	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Prêts	7	0	7	5
Autres immobilisations financières	1 509	0	1 509	1 489
Total des autres actifs non courants	1 516	0	1 516	1 494

Le poste « Autres immobilisations financières » est composé des dépôts et cautionnements versés sur les locations des agences.

6.1.4 Stocks

Le stock s'élève à 51 381 K€ au 30 juin 2012. La composition de ce stock est détaillée dans le tableau suivant :

<i>en milliers d'euros</i>	Matières premières	Encours de fabrication	Produits finis en magasin	Marchandises	TOTAL
Stocks en valeur brute 30 juin 2012	13 447	522	1 398	39 357	54 724
Réductions de valeur à l'ouverture	(105)	0	0	(3 057)	(3 162)
Dotations			(99)	(87)	(186)
Reprises					0
Ecart de conversion	2		3	0	5
Autres					0
Réductions de valeur à la clôture	(103)	0	(96)	(3 145)	(3 343)
Stocks en valeur nette au 30 juin 2012	13 344	522	1 303	36 213	51 381

Une provision est constatée afin de ramener la valeur des stocks à leur valeur nette de réalisation.

Cette dernière est obtenue à la suite de la prise en compte d'une dépréciation de stocks endommagés, devenus complètement ou partiellement obsolètes, non utilisés ou avec des prix de vente en baisse.

Cette provision pour dépréciation des stocks est calculée élément par élément. Au 30 juin 2012, le montant total de la provision sur stock s'élève à 3,343 K€ soit 6,51% du stock brut total.

6.1.5 Capitaux propres

Capital social

Au 30 juin 2012, le capital du groupe VIAL s'élève à 11 208 015 euros divisé en 11 208 015 actions de 1 euro chacune.

La société n'est pas soumise à des contraintes externes au titre de son capital.

Écarts de conversion

Les écarts de conversion sont de 461 K€ correspondant principalement aux variations du dollar US utilisé comme monnaie de comptabilisation par la filiale bolivienne.

Variation des capitaux propres consolidés

L'état des variations des capitaux propres consolidés figure à la page 8 des états financiers.

6.1.6 Emprunts et dettes financières

en milliers d'euros	Montant courant 30-06-2012 (1an au +)	Montant non courant 30-06-2012 (1 - 5 ans)	Montant non courant 30- 06-2012 (> 5ans)	Montant total au bilan au 30- 06-2012	Taux d'intérêt de l'emprunt	Taux variable & Taux fixe	
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 175	12 574	23 267	39 015			
BO				0			
Emprunt Banque Populaire 75 K€	0	0	0	0	3,80%	Taux fixe	fin 10/02/11
Emprunt Sofred 100 K€	0	0	0	0	3,00%	Taux fixe	fin 10/04/12
Emprunt Credit Agricole 82K€	22	0	0	22	5,85%	Taux fixe	fin 18/08/12
Emprunt Credit Agricole 166 K€	4	0	0	4	5,20%	Taux fixe	fin 05/01/13
Emprunt Credit Agricole 359K€	56	74	0	130	5,20%	Taux fixe	fin 05/09/14
Interets courus	0	0	0	0			
Emprunt syndiqué HSBC TA + TB + TC	3 093	12 500	23 267	38 860	3,00%	Taux fixe	fin 31/12/19
Emprunts liés au retraitement des contrats de crédit-bail	62	283	524	869	taux fixe	de 4,47% à 6,54%	fin 05/06/23
Comptes courants d'associés				0			
Dettes financières diverses				0			
Concours bancaires courants	87			87			
Total Emprunts et dettes financières	3 324	12 857	23 790	39 972			

Emprunts et dettes financières - Ventilation par échéances

	30-juin-12	31-déc-11
Échéances en :		
A moins d'1 an	3 324	6 325
De 1 à 5 ans	12 857	12 885
A plus de 5 ans	23 790	23 811
Total	39 972	43 021

Plan de sauvegarde du groupe VIAL

En date du 14 décembre 2010, le Groupe VIAL a signé un protocole d'accord, assorti de conditions suspensives, sur la restructuration de sa dette senior avec le pool bancaire. Ce plan a été définitivement homologué le 20 octobre 2011 par le Tribunal de commerce de Toulon.

Le protocole d'accord prévoit un étalement sur 10 ans avec 2 ans de franchise et une partie in fine.

En conséquence, la dette senior d'un montant global de 38,7 M€ serait remboursée de la façon suivante :

- sur 8 ans du 1er août 2012 au 1er août 2019 à hauteur de 28,5 M€ ;
- le solde, soit 10,2 M€ au plus tard le 31 décembre 2019.

La première échéance du groupe (1^{er} août 2012) a été honorée conformément au plan (Cf. 10 – Événements postérieurs).

6.1.7 Provisions

<i>en milliers d'euros</i>	31-déc-11	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		30-juin-12
			montant utilisé	montant non utilisé	
Provision pour risque social	0				0
Provision pour litige	0				0
Provision pour risque fiscal	4 895				4 895
Provision indemnité départ à la retraite	142		(29)		113
Autres provisions	490	115	(72)		533
Total	5 527	115	(101)	0	5 541
Provisions non courantes	142		(29)		113
Provisions courantes	5 385	115	(72)	0	5 428

- Le groupe VIAL a recensé les différents litiges auxquels elle pourrait être susceptible d'être soumise afin de déterminer les risques devant faire l'objet de provision.
- Aucune évolution majeure à notre sur le premier semestre 2012.

6.1.8 Impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	30-juin-12	30-juin-11
Impôts courants sur activités maintenues (1)	0	(1)
Impôts différés sur activités maintenues	(0)	12 312
Total Charge d'impôt	(0)	12 310

(1) Les impôts courants correspondent aux montants des impôts sur le résultat dus à l'administration fiscale au titre de l'exercice. Ils sont calculés en application des règles et taux d'imposition en vigueur. La société Groupe Vial a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu à l'article 223A du Code Général des Impôts français pour elle-même et les sociétés françaises qu'elle contrôle au moins à 95%.

L'évolution des dettes et créances sur impôt courant est présentée ci-dessous :

	30-juin-12	30-juin-11
Créances sur impôts courants	10 231	10 231
Dettes sur impôts courants		

La créance sur impôt courant correspond au montant du carry back sur la société Groupe VIAL.

Variation des impôts différés actifs et passifs

Les variations des impôts différés actifs et passifs sont présentées ci-dessous :

Impôts différés actifs à l'ouverture	5 031
Impôts différés passifs à l'ouverture	-5 031
Impôts différés nets à l'ouverture	0
Impôts différés relatifs au résultat des activités maintenues	0
Impôts différés relatifs au résultat des activités abandonnées ou en cours de cession	0
Impôts différés relatifs à des opérations imputées en réserves	0
Variation de périmètre	
Impôts différés nets à la clôture	0
- Dont Impôts différés actifs	5 031
- Dont Impôts différés passifs	-5 031
Total	0

Estimant qu'elle ne disposera pas dans un horizon raisonnable d'un bénéfice suffisant pour imputer la totalité de ses pertes fiscales la société Groupe VIAL a décidé de ne pas activer la totalité de ses impôts différés ; ceci au vue des prévisions de bénéfice et de rentabilité annexés au protocole d'accord avec le Pool Bancaire dans le cadre du plan de sauvegarde.

7 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Nantissement de titres pour un montant de 30 M€ : aux termes d'une déclaration de gage en date du 9 janvier 2006, 158.750 titres de la SAS VIAL HOLDING avaient été affectés à titre de gage au profit des banques HSBC France et CAMEFI France, jusqu'au complet remboursement des sommes dues par GROUPE VIAL au titre des deux emprunts de 15 M€ souscrits à la même date.
- En septembre 2006, signature d'une convention de crédit de 55 M€, dont l'objet était :
 - Le refinancement du crédit existant de 30 M€ (Tranche A du crédit)
 - Le financement des besoins généraux pour 18 M€ (Tranche B du crédit)
 - Le financement partiel de l'ouverture, de la rénovation ou de l'acquisition de magasins (Tranche C du crédit)

Cette convention de crédit est assortie d'une convention de gage portant sur 158.750 actions de VIAL Holding.

Un avenant du 07 février 2007 à cette convention de gage ramène le nombre d'actions gagées à 47.640 pour un nominal de 15.24 €.

Par ailleurs, par un acte en date du 15 septembre 2006, Groupe VIAL a consenti au profit des banques un cautionnement solidaire en vue de garantir toutes les obligations que VIAL holding a contractées au titre de la tranche B et la tranche C dudit crédit pour des montants maximum respectifs de 18 M€ et 7 M€.

En avril 2011, dans le cadre du contrôle fiscal relatif à la société Vial Menuiseries, la société a procédé au nantissement de trois fonds de commerce (Nîmes, Limoges et Villeneuve Loubet) pour un montant global de 2 375 977 €, correspondant à l'Avis de Mise en Recouvrement en date du 24 janvier 2011

8 – PASSIFS EVENTUELS

A l'exception des litiges fiscaux mentionnés dans les faits marquants, mais pour lesquels la direction estime, avec l'appui de ses conseils, que la position retenue est fondée (provision ou absence de provision lorsque l'issue du contentieux lui sera favorable), aucun autre passif éventuel n'a été identifié :

- A la connaissance du Groupe, il n'existe aucun litige, arbitrage ou fait exceptionnel ayant eu lieu dans un passé récent (autre que celui mentionné ci-avant), ou susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat et le patrimoine du Groupe VIAL autres que ceux présentés dans les faits marquants ;
- Le Groupe n'a pas identifié de risque environnemental susceptible d'avoir un impact sur le patrimoine ou les résultats de la société, dans la mesure où aucune installation n'est classée et où il n'existe, en matière d'amiante, aucune menace compte tenu de l'âge des bâtiments.

9 – PARTIES LIEES

Les opérations avec les sociétés liées concernent essentiellement les prestations facturées par CIDN administrateur de Groupe VIAL à compter du 6 août 2012, à sa filiale, pour un montant de 230 K€ sur le premier semestre 2012.

<i>en milliers d'euros</i>	Société	30-juin-12	30-juin-11
Prestation de développement	CIDN	230	1 005

<i>en milliers d'euros</i>	Société	30-juin-12	31-déc-11
Fournisseurs	CIDN	199	79
Compte courant	CIDN	0	0
Client	CIDN	179	0

La rémunération perçue par les principaux dirigeants de Groupe VIAL et de ses filiales se décompose comme suit sur le premier semestre 2012 :

Rémunération des principaux dirigeants

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin-12	30-juin-11
Avantages à court terme		
- Salaires	336	321
- Charges sociales sur salaires	72	63
- Jetons de présence		
- Indemnité de départ *	310	
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme (Article 83)	6	6
Paiements en actions		

Les indemnités de départ concernent uniquement la rupture du contrat de travail de M. Anthony Remy en date du 20 décembre 2011 versées en janvier 2012.

10 – EVENEMENTS POSTERIEURS

10.1 Nomination de nouveaux administrateurs à l'Assemblée générale du 6 août 2012

L'Assemblée générale des actionnaires réunie le 6 août 2012 à Toulon a approuvé la nomination de la société CIDN, représentée par Mademoiselle Virgilia VIAL, en qualité d'administrateur, ainsi que la nomination au mandat d'administrateur de Monsieur Armand VALISSANT.

10.1 Nomination de Monsieur Armand Valissant comme nouveau Président du Conseil d'administration

A l'issue de l'assemblée générale du 6 août, le Conseil d'Administration s'est réuni et a désigné Monsieur Armand VALISSANT en qualité de Président.

Agé de 69 ans, Monsieur Armand VALISSANT a rejoint le Groupe VIAL en 2002 après une carrière de plus de 20 ans à la Direction Générale et à la Direction Administrative et Financière de PME-PMI et de filiale de groupe, notamment dans le secteur de la Menuiserie Industrielle. Administrateur du groupe depuis 2006, Monsieur VALISSANT souhaite recentrer les activités du groupe sur son savoir-faire historique tout en développant la relation avec les professionnels du bâtiment, notamment par la mise en œuvre d'une charte adaptée. D'autre part l'accent portera également sur la mise en place d'actions de formation à destination du Réseau de magasins, tant sur le plan technique que sur le plan commercial.

10.2 Mise en œuvre du Plan de Sauvegarde : apport en compte courant bloqué de 2 M€

En lieu et place de l'opération d'émission de Bons de Souscription d'Actions (BSA) par offre au Public initialement prévue avant le 31 juillet 2012, l'actionnaire principal du Groupe VIAL a apporté en date du 31 juillet 2012, une somme de 2 M€ en compte courant bloqué et subordonné au remboursement de l'intégralité de la dette bancaire.

Dans le cadre de cet apport, une convention de blocage de compte courant d'associé a été signée en date du 31 juillet 2012, entre les deux sociétés, prévoyant notamment l'absence de rémunération jusqu'en 2019.

Dans le cadre d'une activité difficile sur le marché européen au second trimestre, cet apport en compte courant bloqué réaffirme la volonté de l'actionnaire principal de sécuriser le respect de ses engagements dans le cadre du Plan.

10.3 1^{ère} échéance du Plan de Sauvegarde honorée en date du 1er août 2012 par le remboursement de 2,9 M€

Dans le respect du Plan de Sauvegarde, Groupe VIAL a procédé au paiement de la 1^{ère} échéance du plan se traduisant par une réduction de son endettement de 2,9 M€. La prochaine échéance aura lieu le 1^{er} août 2013.

10.4 Arrêt de l'activité VIAL Déco décidée lors du Conseil d'Administration du 10 septembre 2012

Après analyse des coûts de lancement de l'activité VIAL Déco au cours du 1^{er} semestre (cf. 5.1), le Conseil d'Administration du 10 septembre 2012 a décidé de mettre un terme au développement d'une activité autonome VIAL Déco. Les produits d'aménagement intérieur et extérieur de cette activité seront réintégrés pour partie dans le catalogue de VIAL Menuiseries.

IV. Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Groupe Vial, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Avignon et Courbevoie, le 25 septembre 2012

Les commissaires aux comptes

M A Z A R S

Eric Gonzalez

@ 2 C E N T R E P R I S E S

Franck Matio